

## AFP, 29 février 2012



### Le Sénat adopte en commission sans le modifier le texte Pétroplus

29/02/2012 12h37 GMT - SÉNAT-FRANCE2012-PRÉSIDENTIELLE-INDUSTRIE-ÉNERGIE - Monde (FRS) - AFP

PARIS, 29 février 2012 (AFP) - La commission des lois du Sénat a adopté, jeudi, sans la modifier, la proposition de loi UMP (PPL) destinée à empêcher le détournement d'actifs d'une entreprise défaillante et visant Pétroplus, a indiqué à l'AFP, le président PS de la commission, Jean-Pierre Sueur.

Cette décision augure d'un vote conforme du Sénat en séance jeudi matin et donc de l'adoption définitive du texte par le parlement.

"La commission proposera d'adopter le texte conforme compte-tenu du fait que deux amendements répondant, me semble-t-il, aux demandes des salariés ont été intégrés lors de l'examen par l'Assemblée nationale", a précisé M. Sueur.

"Il y a urgence pour les intérêts des salariés de Pétroplus", a-t-il souligné.

Le premier amendement prévoit l'information des représentants du personnel sur les mesures conservatoires destinées à éviter le détournement d'actif. Le deuxième prévoit que le juge-commissaire dans le cas d'une entreprise en faillite peut affecter les sommes y compris pour assurer le respect des obligations sociales et environnementales.

Le texte a été adopté à la quasi-unanimité dans la nuit de mardi à mercredi par les députés à l'exception des communistes qui se sont abstenus jugeant que la rédaction du deuxième amendement était ambiguë.

L'intersyndicale de Pétroplus réclamait des amendements sur l'information du personnel et les obligations sociales d'une entreprise en faillite.

La commission des lois du Sénat se réunira à nouveau jeudi matin après la discussion générale pour examiner les amendements dits "extérieurs", c'est-à-dire émanant des différents groupes.

Les sénateurs PS ne devraient pas représenter les amendements d'inspiration de la proposition de loi de François Hollande que ce dernier avait annoncés sur le site ArcelorMittal de Florange et que les députés socialistes ont défendus en vain mardi soir. Ils souhaitent en effet l'adoption rapide du texte et le vote d'amendements relancerait la navette parlementaire.

L'inscription en urgence à l'ordre du jour de cette PPL a fait l'objet d'un accord entre le Premier ministre, François Fillon, et son prédécesseur socialiste à Matignon, Laurent Fabius, député de la circonscription de Petit Couronne où se trouve la raffinerie de Pétroplus.

La raffinerie de Petit-Couronne, qui emploie 550 personnes, avait été arrêtée le 10 janvier après le gel par les banques des lignes de crédit de sa maison-mère Pétroplus, puis placée en redressement judiciaire pour une période de six mois.

szb/pg/ed

© 1994-2012 Agence France-Presse